

FOSSÉS Mag

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - AVRIL-MAI 2023

www.ville-fosses95.fr



LA BORNE D'AUTO-RÉPARATION DE VÉLO

PAGE 5



GROS PLAN SUR...
Un budget 2023
ambitieux et assumé

8



ÉVÈNEMENT
Dimanche 14 mai :
brocante

7



**NOTRE VILLE,
VOTRE MAIRIE**
Démarchage à
domicile : vigilance !

17

Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

AVRIL 2023

Mercredi 12

Début des inscriptions aux activités
« Découvrons en famille »
avec le centre social Agora (voir p. 6)

Judi 13

Initiation au site internet de la CPAM
centre social Agora

14, 15 et 16

Cirque *Les Fauves*
avec l'Espace Germinal à Villeparisis
(voir p. 14)

Dimanche 16

Troisième édition de l'Ekiden
Golf international de Roissy (voir p. 6)

Mardi 25

Initiation à la numismatique en
famille
centre social Agora (voir p. 6)

Mercredi 26

Sortie à la Cité des enfants en
famille
avec le centre social Agora (voir p. 6)

Judi 27

Initiation au hand-ball en famille
avec le centre social Agora (voir p. 6)

MAI 2023

Lundi 8

Commémoration du 8-Mai-1945
village et place du 19-Mars-1962

Mardi 9

Réunion des quartiers des Peintres,
des Ecrivains et de Trois collines
À l'Hôtel de Ville à 19h45

Mercredi 10

Commémoration des Mémoires de
la traite, de l'esclavage et de leur
abolition
place du 19-Mars-1962, 19h

Judi 11

Réunion des quartiers au sud de la
Haute-Grève et Camille-Laverdure
À l'école Mistral à 19h45

Samedi 13

Concert de printemps de l'EMMD
Espace Germinal, 20h (voir p. 7)

Samedi 13

La Nuit des Musées
Musée Archéa à Louvres (voir p. 7)

13 et 14

Championnats de Ligue d'escrime
Gymnase Cathy Fleury (voir p. 6)

Dimanche 14

Brocante
centre-ville de Fosses (voir p. 7 et 20)

Lundi 15

Réunion des quartiers des
Provinces et de la Thuillerie
À l'Espace Mosaïque à 19h45

Mardi 16

Danse et chant *Karadance*
Espace Germinal, 20h30 (voir p. 15)

Mercredi 17

Réunion du quartier du Village
À l'école Dumas à 19h45

Lundi 22

Spectacle sur l'esclavage conçu par
les enfants
Espace Germinal, 19h (voir p. 13)

Mardi 23

Commémoration en hommage aux
victimes de l'esclavage
Hôtel de ville de Marly-la-Ville à 10h

Mardi 23

Réunion des quartiers de la Gare
et de la France Foncière
À l'Hôtel de ville à 19h45

Mercredi 24

Marionnettes, *BoOm*
Espace Germinal, 10h et 15h (voir p. 14)

Mercredi 31

Banquet des séniors
Espace Germinal (voir p. 6)

Mercredi 31

Conseil municipal
Hôtel de ville, 20h

Suivez l'actualité de la ville
sur www.ville-fosses95.fr,

la page facebook :
VilledesFosses

et sur YouTube :
Ville de Fosses



FOSSMAG

Avril-Mai 2023 - 47^e année - 5 500 exemplaires - Édition : Mairie de Fosses
1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex
Téléphone : 01 34 47 40 40 - Courriel : contact@ville-fosses95.fr
Internet : www.ville-fosses95.fr
Ouverture au public : lundi de 13h à 17h30 ;
mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 ;
jeudi : 14h30 à 20h, samedi : 10h à 12h.
Directeur de la publication : Pierre Barros
Rédactrice en chef : Valentine Decoin - Tél. : 01 34 47 40 12
Photos : VD, MD, D.R. sauf mention contraire

Conception : Studio Orient Express, 87 Quai de la Marne, 94340 Joinville-le-Pont
Tél. : 01 88 47 74 86
Impression : Passion Graphic, 11 rue Denis-Papin, ZI des 50 Arpents, 77680 Roissy-
en-Brie
Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 50



Dépôt légal : 6997P

Faites de la musique

Mercredi 21 juin, au jardin de Serrès ou devant chez vous

Cette année, au kiosque du jardin de Serrès, les élèves de l'EMMD et leurs professeurs ouvriront les festivités. Suite à cela des musiciens de Fosses animeront votre soirée de 19h à 22h. Des sessions de 15 à 30 minutes s'enchaîneront, en fonction du nombre de musiciens inscrits.



Montez sur la scène ouverte !

Que vous soyez amateurs ou professionnels, candidatez auprès de l'EMMD avant le 12 mai 2023. La candidature devra comporter une fiche technique avec les éléments suivants :

- Nom du groupe ou de l'artiste
- Nom et coordonnées du référent du groupe ou de l'artiste
- Nombre de musiciens et instruments
- Matériel demandé et matériel apporté par le groupe
- Style de la prestation (classique, rock, électro...)

Allez jouer dehors !

Quittez votre studio, salon, grenier ou cave et enchantez votre rue avec votre voix ou votre instrument, en solo, duo, trio...

NB : La législation française sanctionne les nuisances sonores, qu'elles surviennent de jour comme de nuit, mais une tolérance spéciale est accordée pour la fête de la musique.

» Tél. : 01 34 47 35 40.

Courriel : emmd@mairiefosses.fr

Réunions de quartiers

Notez les nouvelles dates des réunions de quartiers dans l'agenda ci-contre. (Les dates publiées dans la Lettre du Maire début mars ont dû être modifiées.)

Merci de votre compréhension et de votre participation !

Édito



© DR

NOUS DEVONS CONTINUER À ÊTRE AMBITIEUX.

Nous sommes depuis plusieurs mois au cœur d'une crise économique et sociale majeure : inflation, crise en Ukraine, réforme des retraites, baisse du pouvoir d'achat impactent douloureusement notre quotidien.

Les grèves et manifestations se succèdent partout dans le pays et la décision de l'exécutif de déclencher récemment le 49.3 pour faire adopter sans vote la réforme des retraites laisse des traces et des divisions profondes dans notre société.

Elus du Conseil municipal, nous soutenons ce mouvement social et nous déclarons, symboliquement, à chaque date de manifestation, la ville « Mairie solidaire ». La retraite doit être un horizon atteignable, un objectif qui donne à tous la possibilité de se projeter dans un autre cycle de vie, tout aussi actif. Une vie où on a le droit de s'arrêter de travailler pour produire d'autres richesses, qui ne se monnaient pas : du temps pour les autres et pour soi, pour partager, transmettre, être solidaire, s'engager.

Trois années après le début de la crise sanitaire liée au Covid-19, le climat politique et social est donc des plus instables. Pour autant, nous devons continuer à être ambitieux, et à faire vivre cette ambition pour notre ville.

Cela fait maintenant trois années que nous travaillons, avec prudence face au contexte, à la réalisation des grands projets d'investissement. Ils sont prêts, c'est donc maintenant le moment de les mettre en œuvre.

La construction budgétaire 2023 de la ville de Fosses reflète cette réalité.

Nous, élus de la majorité, avons l'ambition de préserver le service public parce qu'il est indispensable à notre quotidien, de moderniser nos équipements pour les

rendre plus économes en énergie et de dynamiser notre ville pour confirmer son attractivité.

Cela passe par les projets structurants qui vous ont été présentés lors des réunions de quartier et qui sont désormais inscrits dans le budget primitif 2023.

Dans ce contexte inflationniste qui dégrade les finances des collectivités comme des particuliers, le budget de la ville est certes construit avec une épargne nette diminuée mais demeure évidemment à l'équilibre.

Les efforts de gestion réalisés depuis quatre années, et confirmés par nos excellents ratios au compte administratif 2022, sont mis à mal à partir de 2023 par cette nouvelle crise. Ceci d'autant plus que l'Etat rajoute sans cesse des charges aux collectivités, sans, bien entendu, les compenser. Pire encore, il supprime une à une les recettes levées par les collectivités qui, mécaniquement, se retrouvent en difficulté pour faire face à l'évolution des coûts.

À Fosses comme ailleurs, conscients de cette situation, nous avons cependant fait le choix de l'optimisme et de la vie, avec la réalisation de ces projets attendus et nécessaires. Nous, notre boussole, c'est le service public, comme le centre de santé, la restauration scolaire, les actions éducatives, le foyer et le portage des repas auprès de nos aînés, l'action culturelle...

Nous avons l'ambition, chaque jour, d'améliorer et de dynamiser les services à la population. Cette volonté et ces valeurs se retrouvent donc au cœur de la construction budgétaire 2023, et je vous invite ici à les découvrir.

PIERRE BARROS
MAIRE DE FOSSES

En février



11 février

Lors du concert d'hiver des élèves de l'ÉMMD, 158 personnes sont là pour écouter la chorale des enfants et les groupes de saxophones, piano, violons, guitares, jazz... La batucada clôture la soirée et une partie du public descend danser sur scène !

16 février

Café-débat 100% féminin : une quinzaine de jeunes y parlent sans tabou de divers sujets liés aux relations affectives. Elles ont pu notamment découvrir le violentomètre présenté par Eva Allouche, militante féministe.



Vacances d'hiver au Point-Jeunes



Visite de Sciences Expériences à Paris le 21 février pour découvrir les sciences à travers différentes expériences immersives et sensorielles. Les jeunes posent ici près d'une statue de l'homme le plus grand de tous les temps : Robert Wadlow.

Séance d'écriture au Point Jeunes durant l'atelier slam qui se déroule sur plusieurs jours, et s'achève avec l'enregistrement dans un studio professionnel. À découvrir bientôt sur la chaîne YouTube de la ville...



Parmi les nombreuses activités proposées, une sortie en VTT dans la forêt proche de Fosses le 28 février... Un grand bol d'air !



En mars

Du 6 au 10 mars

L'exposition *Histoires de femmes vaillantes*, réalisée avec des habitantes, épaulées par la Compagnie BoOm, a pris place au centre social Agora à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Ici une des sessions de création de l'exposition.



29 mars

Inauguration d'une borne d'auto-réparation de vélos sur la place du 19-Mars-1962, devant le Franprix. Cette borne est la première d'une série installée par l'agglomération Roissy Pays de France dans plusieurs communes pour faciliter l'usage du vélo dans le territoire.



10 mars

Avec le Relais Petite Enfance (RPE), on en voit de toutes les couleurs à l'Espace Loisirs Mosaïque, ce vendredi matin ! L'atelier créatif, où les petits viennent avec leur assistante maternelle, est consacré à la peinture.

15 mars

Le maire, Pierre Barros, le maire-adjoint délégué aux travaux, Patrick Muller, et le directeur des services technique, Wilfrid Bettan (à droite), comparent les échantillons de gazons synthétiques proposés pour certains terrains du stade Auguste-Delaune.



16 mars

La barrière installée par les services techniques au début de l'avenue Liszt en barre l'accès depuis l'avenue de la Haute-Grève. Ce sens unique s'impose aux heures d'entrée et sortie de l'école Mistral. Il sécurise les abords de l'école et fluidifie le trafic.





Banquet des séniors



→ En 2022, des danseuses brésiliennes animaient le banquet des séniors.

Le traditionnel banquet des séniors a lieu le mercredi 31 mai à l'Espace Germinal. Pour obtenir votre invitation, rendez-vous au foyer Bouquet d'automne du 17 au 28 avril de 13h30 à 16h30. Munissez-vous d'un justificatif de domicile à Fosses et de votre pièce d'identité. Attention, le nombre de convives est limité à 200.

Le banquet est offert par la ville aux Fossatussiennes et Fossatussiens de plus de 60 ans ou à la retraite (le conjoint plus jeune est invité aussi). Un bon repas, des animations et de la musique pour danser tout l'après-midi sont toujours au programme.

» Foyer Bouquet d'automne, Place Taslima Nasreen (accessible par l'avenue de la Haute-Grève, en face de la gendarmerie, ou par l'allée piétonne Gisèle-Halimi). Tél. 01 34 72 72 72.

SÉNIORS

Mardi c'est navette !

Les séniors non-motorisés peuvent utiliser la Navette Séniors le mardi après-midi pour aller faire leurs courses, se rendre à un rendez-vous médical ou ailleurs dans Fosses. Ce mini-bus, qui peut transporter six personnes, est conduit par un agent municipal. Il faut s'inscrire au moins 72 heures avant et bien respecter le lieu et l'heure de rendez-vous convenus. En général la prise en charge se fait devant le domicile.

Ce service proposé par le Centre communal d'action sociale (CCAS) est totalement gratuit. Il est destiné aux Fossatussiens(nes) âgés de 70 ans. C'est une solution sûre, confortable et conviviale de se déplacer dans Fosses.

» CCAS : 01 34 47 40 44 ou 40 26 au moins 72 h avant. Pour annuler, il faut prévenir 48 heures à l'avance

ROISSY PAYS DE FRANCE

Festival Livre comme l'air

Jusqu'au samedi 15 avril 2023

Participez au festival de littérature jeunesse *Livre comme l'air* dans les médiathèques de Roissy Pays de France. Au programme, expositions, ateliers, rencontres d'auteurs et spectacles, le tout autour de la thématique « ça joue ». L'événement s'achève le 15 avril 2023, avec une journée riche en rencontres et échanges à l'Espace Charles-Aznavor à Arnouville.



FOSSES ESCRIME

Assauts le 13 et 14 mai

Depuis septembre 2020, Fosses Escrime enchaîne les compétitions... et les victoires ! Aujourd'hui, le club est plus compétitif que jamais. Cette année, vous avez l'occasion de voir les licenciés de Fosses Escrime combattre à domicile : les Championnats de Ligue ont lieu le week-end des 13 et 14 mai au gymnase Cathy Fleury.

Samedi après-midi, les moins de 13 ans, dont une dizaine de licenciées locales, vont concourir lors du Championnat de Ligue individuel. Le dimanche, les moins de 15 ans iront chercher le titre lors du Championnat de Ligue par équipes.

Dans le classement général de la Ligue, sur 49 tireuses issues d'une quinzaine de clubs, les Fossatussiennes Leena Levasseur, Tahis Joseph Pierre et Haila El Battar, sont classées respectivement 3^e, 4^e et 10^e. Bravo à ces filles, qui excellent déjà dans cette discipline. Venez les soutenir !

» Fosses Escrime : 06 99 77 23 66.
Courriel : fosses.escrime@gmail.com
Site : fosses-escrime.fr



Troisième édition de l'Ekiden

Le 16 avril 2023

Au Golf international de Roissy, challengez-vous en équipe de 6 coureurs. Vous vous relaierez sur des distances variables qui feront en tout 42 km, comme un marathon ! Les coureurs pourront aussi s'initier au golf et profiter du paysage dans un cadre sportif, convivial et festif. Les vainqueurs seront récompensés lors d'une remise de prix.

» Inscriptions sur : <https://www.roissypaysdefrance.fr/>

CENTRE SOCIAL AGORA

Des activités à découvrir en familles

Du lundi 24 avril au vendredi 28 avril 2023, le centre social Agora vous propose des activités à destination des enfants et parents (ou grands-parents). Il s'agit d'ateliers variés, créatifs, sportifs, culturels, ludiques... Au programme, une initiation à la numismatique, une sortie à la Cité des enfants à La Villette (Paris), une initiation au handball, une sortie avec le Parc Naturel Régional et bien plus encore... pour partager de bons moments ensemble et se créer de nouveaux souvenirs. Notez cette semaine dans votre agenda et inscrivez-vous à partir du mercredi 12 avril à l'accueil du centre social.

» Centre social Agora, 1 rue Fernand-Picquette. Tél. : 01 34 47 40 22.
Courriel : accueilagora@mairiefosses.fr

ARCHÉA

La Nuit des musées

Le samedi 13 avril 2023 de 19h à 00h
Archéa vous ouvre ses portes le temps d'une soirée pour découvrir le patrimoine et ses évolutions avec des animations à suivre en famille.

À la découverte du patrimoine

Jusqu'au 12 novembre
L'exposition « Patrimoines à la carte – À la découverte de Roissy Pays de France »

visé à faire découvrir notre territoire et son histoire de manière divertissante. Parmi les 42 sites présentés, deux édifices de Fosses : l'école Henri-Barbusse construite dans les années 1930 et la piscine intercommunale en forme de tournesol typique des années 1970. Un concours de production artistique a été organisé dans les écoles primaires de Roissy Pays de France. Deux classes de Fosses font partie des lauréates dont les travaux figurent dans l'exposition.

» Musée Archéa, 56 rue de Paris, 95380 Louvres. Tél. : 01 34 09 01 02 ; Site : archea.roissypaysdefrance.fr



→ La piscine tournesol de Fosses vue par les élèves de CP de l'école Alphonse-Daudet. Une œuvre plastique qui leur a permis de comprendre la notion de patrimoine local et qui a été retenue par Archéa.



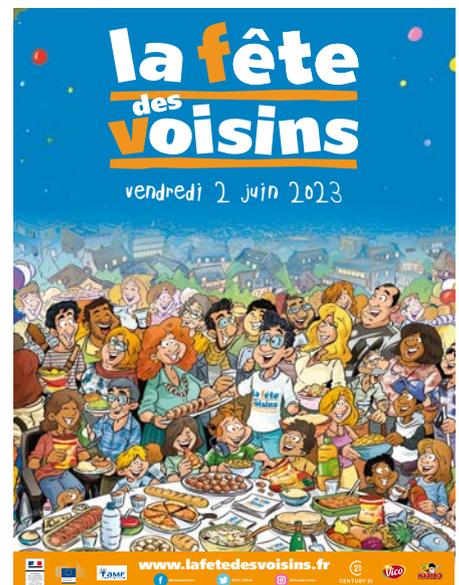
VENDREDI 2 JUIN

Fête des voisins

La Fête des voisins est de retour le vendredi 2 juin ! Pour qu'elle soit plus respectueuse de l'environnement, il n'y a plus de matériel jetable distribué : chacun sortira son matériel pour boire et manger ensemble comme pour décorer l'emplacement choisi. Auparavant, vous pouvez télécharger l'affiche et les tracts sur le site de l'association, ainsi que tous les renseignements pratiques pour bien l'organiser entre voisins, au niveau de votre rue, de votre résidence ou de votre lotissement.

Pour respecter la législation, il ne faut pas oublier de faire la demande d'occupation du domaine public auprès de la mairie, au moins 15 jours avant la date. Dans une résidence, il faut avoir l'autorisation du bailleur ou du syndic.

» <https://www.lafetedesvoisins.fr>



Brocante

Dimanche 14 mai de 8h à 18h
Profitez du climat printanier et des nombreux stands pour dénicher des trésors ou faire de belles affaires à la brocante du 14 mai dans le centre-ville de Fosses. Pour louer un stand, les inscriptions sont possibles tous les jeudis du 3 avril au 10 mai 2023, dans la limite des emplacements disponibles. Les formulaires d'inscription et le règlement sont sur le site de la ville et à disposition à l'accueil de la mairie. Le règlement de la brocante est à lire, à signer et à respecter le jour J. Une matinée d'inscription est aussi planifiée le samedi 15 avril 2023 de 10h00 à 11h45 dans le hall de la mairie.

Tarif pour 1 emplacement (2,50 m linéaire) :

- 14 € pour les Fossatussiennes et Fossatussiens,
- 21 € pour les particuliers qui ne résident pas à Fosses,
- 10 € pour les associations,



- 18 € pour les commerçants professionnels de Fosses,
- 25 € pour les commerçants professionnels hors commune.

» <https://www.ville-fosses95.fr> et contact@ville-fosses95.fr

MALGRÉ LA CRISE

Un budget 2023 ambitieux et assumé

Dans un contexte économique défavorable, Fosses a fait le choix d'une gestion rigoureuse et, malgré la crise, d'investissements ambitieux, à travers un budget équilibré.

Après deux années de crise sanitaire et économique liée au Covid-19, les économistes annonçaient une « *santé retrouvée pour l'économie mondiale, avec un retour de la croissance* » en 2022. Cependant, dès octobre 2021, le cours du pétrole n'a cessé de grimper et d'autres facteurs conjoncturels sont venus aggraver la tendance à l'inflation : difficultés de recrutement, pénurie des matières premières... L'économie mondiale est devenue incontrôlable. L'inflation s'est généralisée. Elle s'est propagée au-delà de l'alimentation et de l'énergie : les entreprises de tous secteurs de l'économie ont répercuté les coûts de l'énergie, des transports et de la main-d'œuvre. Cela a occasionné une montée des prix et les habitants, tout comme les collectivités locales, sont particulièrement touchés depuis fin 2022.

Cela se traduit, pour Fosses, dans le budget 2023, par une hausse inédite des charges de fonctionnement de la collectivité. Le budget énergies de la collectivité passe de 440 000 euros en 2022 à 1,33 millions en 2023, soit une hausse de 890 000 € ! Ce budget correspond à 11 % des dépenses de la collectivité.

Inflation, charges en hausse et recettes en baisse

Les charges à caractère général des collectivités locales (fournitures, petits équipements, entretien-réparation des bâtiments et voiries communales ou encore contrats de presta-

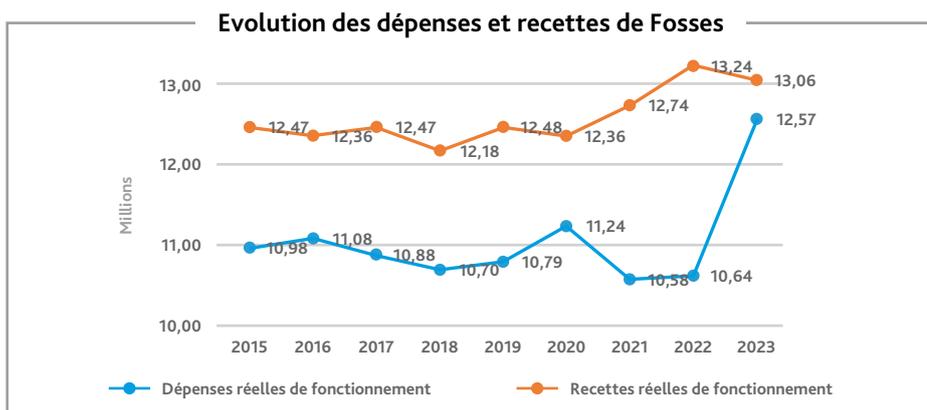
tions de services pour les bâtiments, ascenseurs, alarmes...) sont en évolution, quant à elle, de +53,48 %. Ces augmentations sont inédites et dégradent le budget de la ville.

De plus, le gouvernement, de son côté, a demandé aux collectivités d'intégrer dans leur budget plusieurs décisions gouvernementales, notamment la revalorisation du salaire des agents, mais sans compensation de la part de l'Etat... On note ainsi une augmentation de 5,63 % de la masse salariale, sans aucune évolution du nombre d'agents au sein de la collectivité de Fosses.

Toutes ces mesures alourdissent les charges pour 2023 alors que les recettes, elles, n'évoluent pas au même rythme. Ainsi, la situation budgétaire des collectivités est critique et se situe « sur le fil », comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous qui illustre cette crise spécifiquement pour la ville de Fosses.

Un contexte périlleux

La marge entre les recettes et les dépenses des collectivités doit servir à financer leurs investissements, à créer du dynamisme et à moderniser, réhabiliter les structures vieillissantes. Sa réduction freine la réalisation des projets, ou rend les investissements difficiles, et met en péril l'économie locale. Rappelons-le, les collectivités financent 80% de l'investissement public. La situation financière actuelle laisse présager une sombre année 2024 pour les villes de France, sans bonne nouvelle de la part du gouvernement.



Le mot de l'élu



Nos choix assumés

Face à l'envolée des prix, le premier choix de la majorité a été celui de continuer à maîtriser les dépenses au quotidien, avec

un contrôle de gestion des services renforcé. Par ailleurs et dès l'été 2022, nous avons pris des mesures pour faire face à la crise énergétique, car les villes ne bénéficient pas du « bouclier énergétique tarifaire ». Les fournisseurs nous ont annoncé une facture énergétique multipliée par 4 pour le gaz et à +32 % pour l'électricité. Ainsi nous avons élargi l'extinction de l'éclairage nocturne, baissé la température dans les bâtiments municipaux etc.

Nous avons aussi décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour les habitants. Cette décision est prise en responsabilité, afin d'éviter une « double peine » pour les propriétaires puisque le gouvernement a déjà prévu une augmentation des bases fiscales de 7,1%. L'impôt foncier va donc déjà augmenter pour les propriétaires fin 2023.

Aussi, après trois années de Covid-19 et malgré la situation, nous avons fait le choix d'emprunter en 2023 afin de maintenir la dynamique des projets : 4,5 millions d'euros d'emprunt ont été inscrits au budget 2023. Nous assumons ces choix car nous désirons un avenir meilleur pour nos enfants et un environnement propice à leur épanouissement !

Blaise Ethodet

2^e adjoint au maire, délégué aux finances

LES PROJETS STRUCTURANTS

Un budget 2023 pour l'environnement, le sport, la culture, l'éducation, la solidarité...

Lancement du Plan vélo

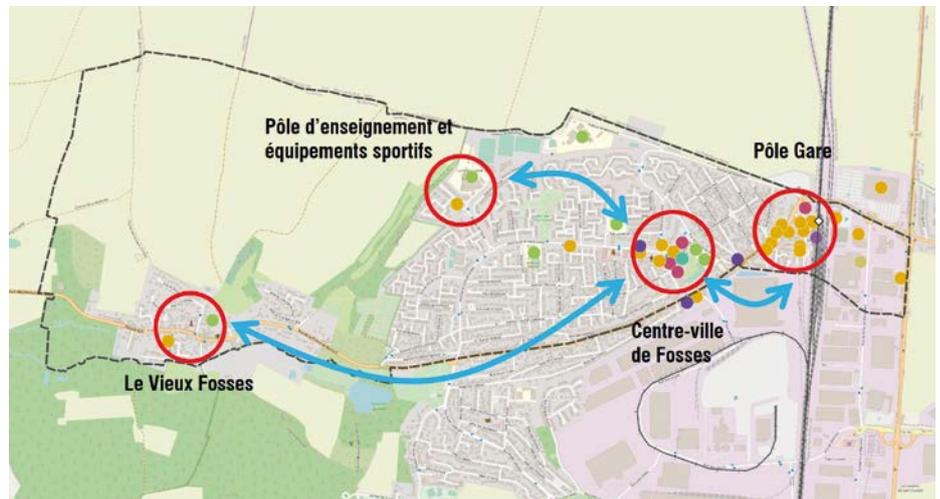


L'un des engagements municipaux est celui d'une ville verte, à travers la préservation de la biodiversité, la réduction des déchets et aussi le développement des circulations douces.

Première étape du Plan vélo en 2023 : la création d'une voie verte sur l'avenue de Beaumont, avec une traversée cyclable et piétonne sécurisée pour se rendre au collège et au lycée. Le coût de cette tranche de travaux : 279 372 euros. Le coût global du schéma cyclable s'élève lui à près de 900 000 euros. Plusieurs années seront nécessaires à la mise en œuvre de cet ambitieux projet pour la ville !

Dominique Dufumier

4^e adjoint, délégué à la transition écologique et à l'environnement



Localisation des principaux pôles générateurs de déplacements (Vizea, 2021)

▭ Limites de la commune

Polarités

● Administration

● Commerce et service

● Enseignement

● Entreprise

● Loisirs

● Restaurant et service

● Santé

● Transports



Lien à créer entre les pôles



Principaux pôles à desservir



Rénovation du stade



En 2023, les travaux de rénovation du stade Auguste-Delaune démarrent. Entre créations et restaurations, les passionnés de sport vont être heureux : terrain d'honneur, terrain d'entraînement, terrain de foot à 5, piste d'athlétisme, le tout au sein d'un équipement sportif des plus écologiques. En 2023, près de 1,6 millions d'euros sont consacrés à cette colossale rénovation, pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

Jean-Marie Maille

8^e adjoint, délégué aux sports

Église Saint-Etienne en restauration



Il aura fallu quelques années avant d'entreprendre les premiers travaux... les voilà donc en 2023 ! La réfection du chœur et des chapelles nord et sud sont prévues. Le chantier est estimé à 4,7 millions d'euros, subventionné à plus de 80 % par les partenaires financiers (département, région, état et agglomération Roissy-Pays-de-France). En 2023, la ville consacre un peu plus de 100 000 euros aux travaux. Une belle entreprise nécessaire à la sauvegarde du patrimoine historique de notre territoire !

Florence Leber

3^e adjointe, déléguée à la culture



Poursuite de la rénovation énergétique



Cette année 2023 marque le début de la modernisation de l'éclairage public de la ville de Fosses. 1 340 points lumineux seront renouvelés en LED sur 5 années, pour un coût global de 1,2 millions d'euros. Les mâts seront également changés pour une harmonisation des quartiers de la ville. De même, dans trois écoles, les chaudières seront remplacées et des travaux de rénovation poursuivis pour améliorer l'existant : ils ont d'ailleurs débuté et on note déjà des économies d'énergie inédites !

Patrick Muller
6^e adjoint, délégué aux travaux



L'action sociale et l'aide aux plus fragiles



La crise économique, ce n'est malheureusement pas qu'un mot. A Fosses, près d'une centaine de famille bénéficie d'une aide de la part du service public, que ce soit par le biais de l'épicerie sociale ou par des aides diverses... Les chiffres augmentent chaque année. Face à cette situation, la ville est solidaire : sa participation au budget du CCAS est en évolution constante, ses subventions aux associations caritatives sont maintenues ou augmentées. Le portage de repas à domicile pour les séniors, quant à lui, prend de l'ampleur. Le CCAS a donc décidé, en 2023, d'acheter un utilitaire frigorifique pour conforter cette mission. Ces services sont essentiels et la proximité avec les habitants est prioritaire pour les élus de la ville.

Léonor Serre
5^e adjointe, déléguée à l'action sociale

Réaménagement de l'école Mistral à l'étude



En 2023, un cabinet d'étude a été missionné pour conceptualiser un réaménagement de l'école Mistral. La municipalité souhaite *a minima* créer une cantine scolaire en rez-de-chaussée, adaptée aux effectifs scolaires en forte évolution (sept ouvertures de classes sur Fosses en trois ans). Nous voudrions aussi réhabiliter la cour des maternelles afin de la sécuriser davantage. Aujourd'hui toutes les options sont étudiées : nous voulons prendre le temps du dialogue et de l'échange avec l'ensemble des partenaires pour adapter au mieux cette réhabilitation aux besoins d'aujourd'hui et de demain : c'est donc un projet à long terme qui nous attend, mais la feuille de route est déjà lancée !

Jeanick Solitude
7^e adjointe, déléguée à l'enfance et la vie scolaire



Des nouveautés portées par Roissy-Pays-de-France



2023 sera une année marquante pour Fosses ! Tout d'abord, le cinéma en entrée de ville change de visage avec la création d'une deuxième salle de projection.

Construit en 1987, classé Art et Essai depuis 1995, il bénéficie des labels « Jeunes publics » et « Recherche et Découverte ». Cette restructuration est donc particulièrement méritée. Le coût du projet porté par l'agglomération : 2,57 millions d'euros. Les travaux sont prévus dès septembre 2023.

De même, le musée d'interprétation de l'histoire potière prend vie au village. Les travaux doivent commencer avant l'été, pour un coût de plus de 4,5 millions d'euros. La ville met en valeur son patrimoine et s'adapte à son public !

Jacqueline Haesinger
1^{re} adjointe



→ Vue du futur cinéma de l'Ysieux qui comprendra deux salles de projection.

FOSSES : MISSIONS ET RESSOURCES

RESSOURCES
HUMAINES

179 agents
au 1^{er} janvier 2023

MISSIONS



Éducation

(gestion des écoles maternelles et élémentaires, restauration scolaire, accueils de loisirs périscolaire et extrascolaire)



Actions sociales



Développement local, urbanisme, aménagement
(voies, espaces verts, propreté, mobilité durable)



État civil

RESSOURCES
FINANCIÈRES



Fonctionnement
17 306 369,73 €

+

Investissement
11 561 113,52 €

=

Total Budget
primitif 2023
28 867 483,25 €
y compris reports de 2022

NOUVEAU COMMERCE

Sushi Factory, des plats thaïs et japonais

Dans le quartier de la gare, un nouvel établissement de restauration rapide, Sushi Factory, a ouvert le 1^{er} mars. Julien Martinez, 36 ans, originaire de Puisieux-en-France, a choisi d'y proposer deux offres asiatiques : des sushis japonais et des plats thaïlandais. Une combinaison gourmande bienvenue. Aidé par son ami, Karim Dous, gérant de Wings Factory (en face), il a conçu son projet en juin dernier et commencé les travaux en octobre. Le salon de coiffure (qui était autrefois une bijouterie) a fait peau neuve : on peut déguster sur place (12 couverts) ou commander et emporter. D'ici peu la livraison sera possible.

» **Sushi Factory, 10 place Seguin.**
Tél. : 01 30 29 75 43. Réseaux sociaux : Facebook, Instagram et Snapshat

NOUVEAUX SERVICES

Thérapie holistique à Fosses

Un cabinet de thérapie holistique a récemment ouvert à Fosses. Sylvia Doublet y pratique le magnétisme et la radiesthésie aussi bien pour les personnes que pour les animaux. Réalisés à l'aide des mains ou d'un pendule, ces soins énergétiques soulagent différentes douleurs. La thérapeute propose aussi le nettoyage holistique des lieux d'habitation ou professionnels afin d'y retirer toutes les énergies négatives et autres pollutions. Sylvia propose également des séances d'hypnose pour améliorer la gestion des émotions, de la douleur, du stress, des phobies, du deuil ainsi que de la perte de poids.

» **Sylvia Doublet, 8 avenue Henri Barbusse**
Tél. : 06 60 98 11 30.
Courriel : msdoublet@free.fr



→ Sylvia Doublet pratique magnétisme, radiesthésie et hypnose à Fosses.



→ À côté de Grill Factory et en face de Chicken Factory, Sushi Factory propose une restauration rapide aux saveurs d'extrême orient.

Salv'Services

Paul-Emile Vautier a créé en début d'année sa micro-entreprise Salv'Services, « votre main forte ». Fossatussien depuis 2015, et bien connu sous le surnom de Polo par les membres de l'Union Fosses Football, il propose ses compétences en électricité, peinture, maçonnerie, bricolages divers pour toutes sortes de travaux ou coups de pouce. Cela va de monter des meubles en kit, à embellir votre logement, en passant par réparer ce qui ne fonctionne pas. Il fait aussi le jardinage ! N'hésitez pas à le solliciter.

» **Salv'Services. Tél. : 06 46 75 66 07.**
Courriel salvservices95@gmail.com.
Aussi sur Facebook.



→ Paul-Emile Vautier, fondateur de Salv'Services, à l'œuvre dans le domaine électrique.

MAI 2023

En souvenir des luttes contre l'esclavage colonial



Mercredi
10 mai à 19h
place du 19-Mars-1962

CÉRÉMONIE
en mémoire de la traite
négrière, de l'esclavage
et de leurs abolitions

Lundi
22 mai à 19h
Espace Germinal

**L'ESCLAVAGE
À HAUTEUR D'ENFANTS**
Un spectacle conçu et interprété
avec des enfants et des jeunes
de Fosses de l'école Henri-Barbusse,
de l'EMMD et de l'association Ecam.
Gratuit

SAMEDI 3 JUIN

Fête de la Ville

Notez bien la date dans votre agenda ! La Fête de la ville aura lieu le samedi 3 juin 2023 après-midi dans le centre-ville. La thématique de cette édition est « le printemps des cultures », que chacun pourra célébrer comme il ou elle l'entend : cultures agricoles ou artistiques, saison culturelle ou cultures de saisons, cultures d'ici ou d'ailleurs,

d'aujourd'hui ou d'autrefois, voire du futur... Le champ est large ! Les associations de Fosses qui souhaitent participer sont invitées à la réunion de préparation le 11 avril à la mairie, avec leurs idées en gestation ou leurs projets bien ficelés.

» contact@ville-fosses95.fr

Corps et mouvements

L'espace Germinal nous plonge dans de profondes histoires racontées par le corps et ses mouvements.



Hors-les-mûrs

En avril, l'Espace Germinal vous emmène sous le chapiteau de Villeparisis (navette gratuite au départ de Germinal à réserver en même temps que les billets).

CIRQUE

Les fauves

Cie Ea Eo

**Vendredi 14 et samedi 15 avril à 20h30
et dimanche 16 avril à 16h – en famille
– 1h30**

La compagnie Ea Eo met en scène, lors d'un spectacle, l'art du jonglage sous un chapiteau bulle. Ensuite, dans une arène, est jouée ce qui pourrait être la dernière performance de jonglage. Il y a cinq fauves, dont l'un vient d'une autre planète. Ils se mordent et se lèchent. Ils jonglent jusqu'au moment où la bulle se referme sur eux.

Plein tarif 17€, tarif réduit : 10€



© Guy Waerenburgh

© Eric Chevalier



MARIONNETTES

BoOm

Cie Entre eux deux rives

**Mercredi 24 mai 10h et 15h – en famille
dès 18 mois – 30 minutes**

Tout en douceur et en délicatesse, *BoOm* met en scène un cube pour défier les lois de la pesanteur et explorer l'équilibre si fragile d'un enfant qui découvre le monde. Une œuvre visuelle et poétique adaptée aux très jeunes spectateurs.



Parents, ne manquez pas l'atelier proposé après le spectacle pour vous et vos enfants. Sur inscription (16 places).
Tarif : 5€ (8€ avec l'atelier).

Espace Germinal - Avenue du Mesnil
BP 60025 - 95471 Fosses Cedex
Tél. : 01 34 72 88 80 - Fax : 01 34 72 26 24
Courriel : contact@espacegerminal.fr
Site : www.espacegerminal.fr
Adhésion : 10 €

DANSER CHANTER

Karaodance

Collectif Ès

Mardi 16 mai à 20h30 – en famille – 1h30

Karaodance, la meilleure occasion pour s'amuser et se mettre en scène sans complexe : soyez libre d'être quelqu'un d'autre, libre de pousser la voix, libre de

créer une nouvelle version de vous-même. Un moment de joie et de folie, pour profiter sans limite et fêter la fin de la saison. Plein tarif 17€, tarif réduit : 10€



Devenez complices !

Mardi 9, jeudi 11 et vendredi 12 mai de 19h à 22h

Le Collectif Es organise un stage de trois ateliers pour devenir les performeurs de la soirée. En plus de ce stage, une répétition est prévue le lundi 15 mai. Devenez des complices infiltrés et transmettez ce mouvement de joie collective, de partage et de folie. Inscription auprès de l'Espace Germinal

© Romain Etienne

RÉSIDENCE DANSE

Electro Street à Fosses

Electro Street, groupe pionnier de la danse électro, s'invite au cœur de notre territoire. Ces danseurs, plusieurs fois champions du monde, habitués des salles et du petit écran, viennent partager leur passion.

Accueillis par les communes de Fosses, Marly-la-Ville et Survilliers, avec l'appui de l'agglomération Roissy Pays de France, ils rencontrent de mars à juin les élèves des écoles municipales de danse, mais aussi les membres d'associations comme l'Ecarn et Let's Dance, et les habitués du Point Jeunes. La compagnie Electro Street animera aussi des ateliers au centre de loisirs de Fosses durant les vacances de printemps. Un aperçu de son travail sera présenté à la Fête de la ville le samedi 3 juin.

Elle interviendra aussi à Marly-la-Ville à l'école municipale de danse, au service enfance-jeunesse et à l'Institut médico-éducatif. A Survilliers, elle rencontrera les seniors et se rendra à l'Ehpad de Survilliers. Ce projet, articulé par l'Espace Germinal, va faire danser tous les publics ici et là !



Stendhal Écolympique 6.4



→ Classe de 6^e4 au collège Stendhal avec la principale Florence Fournier (2^e rang à gauche), la principale adjointe Lolita Kerel (à droite) et les professeurs d'EPS : Robin Legendre (à gauche) et Antoine Cambron, également professeur principal de la classe (à droite).

La classe de 6^e4 au collège Stendhal s'est qualifiée pour le concours « Classe Olympique » organisé par le CDOS 95 (Comité départemental olympique du Val d'Oise). Ce concours mêle l'univers des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 au développement durable. Dans le cadre de ce projet, la Stendhal Écolympique 6.4 (nom donné à la classe qualifiée) a organisé les actions suivantes :

- Création du logo de la classe et confection de maillots financée par Encore (entreprise de recyclage)
- Organisation d'une journée nettoyage de la nature à Fosses le 14 décembre 2022
- Participation à un *Escape Game* sur les JO de 2024 organisé par les professeurs d'EPS le 15 décembre 2022
- Interview de Michel Bensoussan, champion olympique de football de 1984, avec l'équipe de France
- Initiation au *flying disc* par un membre de la fédération française d'Ultimate
- Visite de l'exposition : les *Jeux antiques et modernes* loué au CDOS 95 et exposée dans le collège du 6 au 10 février 2023
- Conception d'une chorégraphie interprétée pendant la récréation devant tous les membres du collège
- Réalisation d'exposés sur les traitements des déchets et sur l'histoire des JO
- Composition de l'hymne de la classe

- Collecte de bouchons pour l'association Bouchons d'amour

La finale aura lieu à Saint-Leu-la-Forêt le jeudi 25 mai 2023. Les 11 classes retenues s'affronteront sur différentes

disciplines olympiques et présenteront leurs actions réalisées durant cette année scolaire. Les classes avec les meilleurs résultats et les meilleures actions finiront sur le podium.

➔ Des rendez-vous avec le Point-Jeunes

Citoyen derrière les écrans

Les 11 et 13 avril 2023, le service jeunesse et IMAJ (Initiatives multiples auprès des jeunes) interviennent au collège Stendhal afin de sensibiliser les élèves sur le comportement à adopter face à certains contenus sur les réseaux sociaux et autres espaces numériques.

Self défense 100% filles

Durant les vacances de printemps du 26 au 28 avril au Point Jeunes, le service jeunesse organise à nouveau un stage de self-défense pour les filles âgées de 14 à 17 ans. Des gestes, des informations et des arguments pour se défendre ou désamorcer des situations à risques. Attention, le nombre de places est limité pour ce stage gratuit.

La Fresque des déchets

Toujours pendant les vacances scolaires, le Point Jeunes propose le jeudi 4 mai

une visite de la Fondation Good Planet au Domaine de Longchamp à Paris. Ce lieu dédié à l'écologie a été conçu par le photographe Yann Arthus-Bertrand. Les jeunes participeront à l'atelier « la fresque des déchets », pour comprendre les enjeux liés aux déchets et à leur impact environnemental.

Hommes et femmes au café

Le vendredi 26 mai 2023 à 19h30 le Point-Jeunes organise un nouveau café débat, animé par Eva Allouche, sur les relations homme/femme. Il est ouvert aux filles et garçons de Fosses âgés.e.s de 16 à 25 ans et gratuit. Inscription nécessaire car le nombre de places est limité.

» Point Jeunes, 1 rue Fernand-Picquette (rez-de-chaussée du gymnase Nelson-Mandela). Tél : 01 34 72 45 49 et sur ses page Facebook et Instagram : @smj_fosses

CONSUMMATION

Démarchage à domicile

Le démarchage en porte-à-porte n'est pas illégal, mais il est strictement encadré.



→ Le démarchage en porte-à-porte n'est pas illégal, mais il est interdit si vous manifestez clairement ne pas en vouloir.

Il est interdit si vous manifestez de manière claire et non ambiguë ne pas vouloir faire l'objet d'une visite. Contrevenir à cette interdiction est puni d'1 an de prison et 150 000 € d'amende.

Certaines sociétés annoncent à la mairie leur campagne de démarchage. Cela ne signifie pas que la mairie recommande la société ou ses produits.

Soyez vigilants ! Ne laissez pas entrer chez vous des professionnels que vous n'avez pas sollicités.

Si toutefois vous choisissez d'acheter un bien ou un service par ce système, assurez-vous que vos droits sont respectés.

Document précontractuel obligatoire

Avant la prise de commande, le vendeur à domicile doit fournir au client un document précontractuel d'information avec de nombreuses informations. Les informations doivent être lisibles et compréhensibles, sur un support durable. Le document doit être horodaté et signé par le client

Contrat obligatoire, signé par les deux parties

Le contrat doit comporter les mêmes informations que le document précontractuel. Il doit être accompagné du formulaire-type de rétractation.

Le vendeur à domicile qui ne remet pas de contrat, ou qui remet un contrat non conforme, encourt 2 ans de prison et 150 000 € d'amende. Même sanction s'il ne remet pas le formulaire type de rétractation.

Tout paiement interdit avant 7 jours

Le vendeur à domicile ne peut recevoir aucun paiement ou aucune contrepartie de la part du client avant l'expiration d'un délai de 7 jours, à compter de la conclusion du contrat.

Ainsi, le vendeur à domicile ne peut pas recevoir d'acomptes, de chèques ou d'autorisations de prélèvement bancaire. Il lui est également interdit d'effectuer une prestation de service avant l'expiration de ce délai. Dans un cas comme dans l'autre, le contrat n'est pas valable si le vendeur à domicile ne respecte pas ce délai et il encourt 2 ans de prison et 150 000 € d'amende.

Droit de rétractation de 14 jours

Le droit de rétractation permet au client d'annuler le contrat dans un délai de 14 jours, sans avoir à se justifier et sans supporter de coûts (hormis d'éventuels frais de retour). Le délai court à compter du lendemain de la réception du bien ou de la conclusion du contrat pour les prestations de services.

Si le vendeur à domicile ne fournit pas les informations sur le droit de rétractation, le délai de rétractation est prolongé de 12 mois à compter de l'expiration du délai initial de 14 jours.

» En cas de litige ou d'abus, saisir la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) : <https://www.economie.gouv.fr/contact/contacter-la-dgccrf> ou <https://signal.conso.gouv.fr/>

Carnet

Naissances

- Lucie MARGRY, née le 18 janvier
- Roxane DIOGO VIEIRA, née le 21 janvier
- Séphora SALOMON, née le 11 février
- Lya FARI, née le 24 février

Mariage

- Anaïs DELAWARDE et Mokrane LARFI, le 21 janvier

Décès

- Patrice GUMBS, le 1^{er} janvier, 48 ans
- Paulette NICOLAS, veuve MORALES, le 2 janvier, 82 ans
- Marcel GOUSSET, le 27 janvier, 79 ans
- Jean ROY, le 13 février, 79 ans

Rappel : pas de publication sans l'accord des familles.

Horaires des travaux bruyants

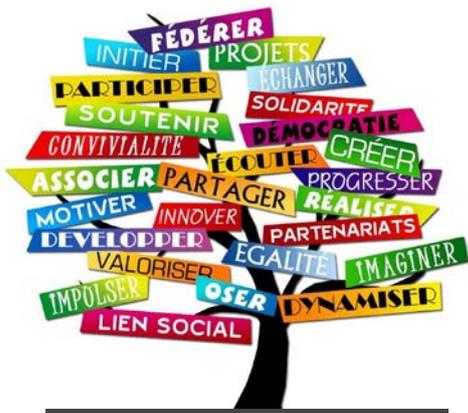
C'est le printemps : bricolage et jardinage sont de retour ! Et parfois, ils sont bruyants. Pour épargner les oreilles et le repos du voisinage, la police municipale rappelle la réglementation préfectorale.

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuse, raboteuses, bétonnières, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

- de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi,
- de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.

Arrêté préfectoral N°2009-297 du 28/04/2009.





PERMANENCES



CENTRE SOCIAL AGORA

Service communication, mars 2023

LA CAF VOUS AIDE

- en cas de séparation, de décès du conjoint, d'un enfant
- pour une naissance, une adoption, un soutien à la parentalité
- pour un impayé de loyers dans le secteur privé,
- pour un départ en vacances...

L'assistante sociale de la CAF (Caisse d'allocations familiales) est au centre social le mercredi.

Prendre rendez-vous au
01 34 07 16 97

LA CRAMIF VOUS SOUTIENT

- en cas d'arrêt de travail de plus de 3 mois
- si votre santé ne vous permet pas de reprendre le travail
- si vous avez besoin de soutien pour vivre avec votre maladie...

L'assistante sociale de la Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile de France) est au centre social le lundi matin.

Prendre rendez-vous au
36 46

L'UDAF95 VOUS ACCOMPAGNE

- pour rétablir le dialogue dans la famille en crise
- pour chercher ensemble des solutions...

La médiatrice familiale de l'Udaf95 (Union départementale des associations familiales) intervient sur rendez-vous.

Prendre rendez-vous au
01 30 75 00 25

Centre social Agora
1 rue Fernand-Picquette
95470 FOSSES
Tél. : 01 34 47 40 22
accueilagora@mairiefosses.fr

LE CIDFF VOUS CONSEILLE

Problèmes juridiques : droit de la famille, droit du travail et autres droits (consommation, logement, successions...):

la juriste reçoit le mardi matin.

La psychologue intervient, dans le cadre de l'aide aux victimes d'infractions pénales (violences, accidents de circulation, coups et blessures) ou aux personnes s'estimant victimes, **les 1er, 2e et 4e vendredis du mois.**

RDV au 01 34 47 40 22

L'ÉCRIVAIN POUR TOUS

- pour rédiger ou mettre en forme des courriers
- pour les formalités par internet (dossiers CAF, demandes de passeport, carte d'identité, etc.)...

Une professionnelle vous accompagne.

Prendre rendez-vous au
01 34 47 40 22



Eric Vaillant (1961-2023)



Le dimanche 22 janvier 2023, Eric Vaillant nous a quittés. Il avait 61 ans.

Originaire de Saint-Brice, Fossatussien depuis presque 40 ans, Eric a été un acteur majeur de la vie politique locale. Il a été élu municipal pendant 25 ans, de 1989 à 2014.

Au cours de ses quatre mandats, il a été conseiller municipal délégué à la jeunesse (1989-1995), maire adjoint à la jeunesse et aux sports (1995-2001), puis maire-adjoint délégué à l'enfance, aux affaires scolaires et à la jeunesse (2001-2008). Il a œuvré pour le mieux vivre des Fossatussiens avec passion et conviction.

Dans sa jeunesse il a été entraîneur de basketball, et animateur de colonies de vacances pour l'organisme de séjours Vacances Léo Lagrange. Après avoir étudié l'économie, il a travaillé successivement au Crédit Lyonnais, aux Chèques vacances puis dans le groupe UP (Chèques déjeuner).

Eric était un épicurien, amoureux des livres. Curieux, il cherchait toujours à enrichir ses connaissances. Sous son air discret se cachait un homme plein d'humour. Sa curiosité et son ouverture l'ont amené à beaucoup voyager sur tous les continents, seul ou accompagné de ses filles Claire, Cécile et Séverine.

Le conseil municipal tient à adresser ses sincères condoléances à toute sa famille.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Fosses, la ville que j'aime

Maintenir nos ambitions

Au conseil municipal du mercredi 22 mars le budget primitif 2023 a été adopté. Ce budget équilibré, préparé avec sérieux par nos services, a été débattu lors de deux commissions finances auxquelles les 29 membres du conseil municipal étaient conviés.

Comme expliqué lors des réunions de quartier, les collectivités subissent, depuis l'épidémie, une crise économique et sociale sans précédent. Même si les élus et la population ne sont en rien responsables de cette situation inflationniste, nous devons y faire face collectivement !

Les membres de l'opposition ont voté contre ce budget, le jugeant partisan. De plus, ils nous reprochent de contracter de nouveaux emprunts, car ils augmentent notre stock de dette. Nous assumons ce choix et nous réaffirmons qu'il n'y a rien de partisan à tenir les engagements pris auprès de la population. Nous souhaitons mener à terme nos projets, comme :

- le Centre d'interprétation de l'histoire potière au village,
- la réhabilitation du cinéma avec une deuxième salle de projection,
- la rénovation du stade Delaune,
- le passage en LED de l'éclairage public...

Nous souhaitons aussi maintenir nos services (centre de santé, centre social, foyer, accueil de loisirs...). Une ville sans projet, sans investissement, est une ville morte. C'est pourquoi nous nous inquiétons pour l'avenir et sommes soucieux d'une gestion saine et maîtrisée des finances de la collectivité. Alors OUI, nous continuerons à préserver nos services publics, à rendre dynamique notre ville, en portant avec fierté ces nouveaux projets ; pour le bien-être de tous nos habitants.

Jacqueline Haesinger

1^{re} adjointe au Maire
Déléguée au personnel communal,
aux relations aux populations, à la mobilité,
à la qualité du service public et à la citoyenneté



EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

Alliance de la Droite et du Centre de Fosses

Notre vigilance au service de votre sérénité

Face au choc économique et social que nous connaissons, la quête d'un cadre de vie de qualité reste une priorité. Notre jeunesse est particulièrement impactée et c'est de notre responsabilité de donner à nos enfants de solides perspectives d'avenir pour qu'ils prennent toute leur part dans la reconstruction, l'épanouissement et le rayonnement de notre formidable pays.

Nous constatons, tous les jours les limites du système actuel à apporter des réponses équitables, notamment pour sauver durablement nos emplois, retraites, pouvoir d'achat, soutenir les nombreux secteurs fragilisés et relancer l'activité économique sans pour autant créer d'avantage d'inégalités. Ces inégalités systémiques combinées avec l'inflation risquent d'impacter durablement les finances des communes les moins préparées.

Nous, élus de l'opposition, avons alerté depuis le début de notre mandat sur ces sujets et l'urgence de développer un modèle de gestion de la ville basé sur l'altruisme. Affaire à suivre...

Prenez soin de vous, de vos proches et de vos aînés. Restons solidaires, bienveillants et unis.

Des questions ? Contactez-nous :
contact@adc fosses.fr



La BROCANTE de FOSSES

DIMANCHE 14 MAI 2023



Tél. : 01 34 47 40 13

 VilledeFosses

Pour plus d'infos :
www.ville-fosses95.fr

